

L'immigration en France : histoire, réalités et enseignements...

Sommaire du dossier

- [L'immigration en France : histoire, réalités et enseignements...](#)
- [Le processus d'unification et d'intégration](#)
- [Unité nationale et particularités culturelles](#)
- [Problématiques interculturelles](#)
- [Médiations et relations interculturelles dans le travail social](#)
- [Enjeux politiques autour de l'immigration, de l'intégration et de la fermeture des frontières](#)
- [La deuxième, troisième ou quatrième génération ? : Quelle intégration ? Quelle citoyenneté ?](#)
- [Les nouvelles politiques françaises de l'immigration et leurs contextes : 2002-2012](#)
- [Les apports et les symboles de réussite face aux difficultés](#)
- [Les défis de l'immigration](#)

Introduction

18 mars 2013, par [ASIAD , M'BODJE Mamadou](#)

-
-



Guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations

Illustration de Claire Robert

En essayant de traiter ce sujet, l'ASIAD engage un débat qui, éclairé par l'ampleur, les réalités, les difficultés et les apports des immigrations que la France a connues et connaît, lui permettra d'y apporter sa contribution.

Les articles qui constituent ce dossier, prendront appui sur la dimension historique de l'immigration afin de tenter d'aborder les situations actuelles. L'ensemble se réfère aux travaux des experts et analyse les évolutions des politiques et leur traduction législative et réglementaire.

L'objectif est de montrer que l'immigration a toujours suscité des tensions et que certains éléments de l'histoire se répètent comme alibis, justifications idéologiques des faux problèmes du temps présent qui, amènent ainsi, à percevoir l'immigration comme un problème.

En mettant l'accent sur la dimension prospective, ce travail ne cherche pas à poser une vision unique. L'éclairage du futur, en mettant en perspective le nouveau contexte de l'immigration, en soulignant, pour la France et pour les pays d'origine des immigrés, les enjeux qui seront ceux des prochaines générations, restitue certaines questions et contribue à les dépassionner ; il remet en cause certaines idées reçues et aide à dégager les lignes d'un autre regard sur l'immigration.

Il faut en effet bien connaître ce qu'est l'immigration aujourd'hui, ce qu'elle a été au fil de l'histoire de France, et, constatant sa réalité, se poser les questions de ce qu'elle sera, ou de ce qu'elle pourrait être, dès lors que l'analyse tend à indiquer qu'elle sera - quels qu'en soient le

volume et les origines – d'un autre type que par le passé, dans ses dimensions humaine, économique, sociale et culturelle.

De tous temps, « l'étranger » a occupé une place dans l'imaginaire populaire. Par ses manières d'être, par ses comportements, sa culture...

L'immigré apparaît différent, comme « étranger » au regard des hommes et des femmes du pays qui l'accueille. Il va lui falloir apprendre à évoluer dans un milieu qu'il découvre et renoncer pour une part conséquente à ses repères antérieurs.

Tout ceci nécessite du temps, mais aussi que le pays d'accueil ait la volonté politique et humaine de faciliter cette insertion sans laquelle il ne peut y avoir d'intégration réussie.

C'est dire combien aujourd'hui comme hier cette problématique de l'immigration est une question hautement sensible, à tous les points de vue, en faisant une question politique majeure qui amène à des prises de position diverses, voire antagonistes.

On a pu mesurer, pour n'avoir pas toujours pris le poids des problèmes - réels ou imaginaires - posés par l'immigration, en particulier dans le champ sécuritaire, combien l'extrême droite a exploité dangereusement des thèmes que l'on a tout intérêt à aborder sereinement, réussissant même à polariser une part de la vie politique française autour des effets réels ou supposés de l'immigration.

Si, pendant de nombreuses années, l'immigration en France a été essentiellement considérée dans le contexte national, la question se situe désormais à partir des nouvelles perspectives d'ouverture résultant de la construction européenne et de la mondialisation.

Les trente glorieuses 1944 – 1974

La mobilité des personnes, le creusement des inégalités entre les pays dits riches et les autres, ces pays du Sud touchés par les effets cumulatifs des insuffisances de leur développement, le poids de la dette, leur fréquente instabilité économique et politique, les effets de phénomènes climatiques ou autres sont autant d'éléments fondamentaux à prendre en considération.

C'est dans ce contexte d'un monde multipolaire, caractérisé par la diversité des cultures, que se posent les questions, sans que les États membres (Europe) puissent se dérober à leurs propres responsabilités. On ne peut pas se contenter de s'abriter derrière la réalité européenne, ni alibi à l'inaction, ni repoussoir à l'innovation ou au progrès. Quelles que soient les dispositions européennes, elles seront ce que le Conseil des États européens aura décidé, et il appartient à chacun de ces États d'exercer, en amont et en aval des décisions, toutes les responsabilités qui lui incombent.

Toute analyse, toute mise en perspective doivent prendre en considération la dimension nationale et examiner sans a priori, avec une constante préoccupation d'objectivité et de sérénité, avec une volonté de débattre et de rejeter l'affrontement, cette dimension dans tous ses aspects : économiques, sociaux, humanistes et sécuritaires. Elle doit aussi prendre appui sur l'histoire d'un pays où les droits de l'homme se sont constitués, et dont les citoyens ont un attachement au maintien de l'identité nationale.

L'histoire témoigne du temps qu'il aura fallu pour une intégration réussie d'hommes et de femmes venus d'abord des pays voisins, puis des pays – quel qu'ait été leur statut :

indépendance, protectorat, colonie, etc.- qui ont participé aux combats des deux guerres mondiales.

L'histoire témoigne tout autant que l'immigration est un apport dynamique et un enrichissement de la culture nationale : dans le passé, quelles qu'aient été les vicissitudes, voire les souffrances, cet apport et cet enrichissement ont toujours fini par se concrétiser, s'imposer. Les immigrés ont aussi représenté dans le plus grand nombre de situations un lien naturel, économique et culturel, avec leur pays d'origine, l'immigration pouvant générer des liens privilégiés avec ces pays.

La diminution des temps de trajet et l'accélération conséquente des communications, les conflits armés, la misère, la malnutrition entraînent de nouveaux flux migratoires dont certains confèrent désormais une dimension planétaire à l'immigration. L'immigration illégale est plus présente dans les médias, qui confondent souvent irrégularité du séjour et autres formes de délinquance, que l'immigration légale.

De ce fait, des confusions s'expriment entre immigration et chômage, immigration et délinquance, immigration et bouleversements sociaux : certains redoutent dans certaines formes d'immigration le commencement d'une perte d'identité française, l'irruption d'intégrismes ou le développement des communautarismes.

Aux situations antérieures succèdent de nouvelles problématiques qui fondent les transformations sociales, économiques, culturelles, géopolitiques, les nouvelles donnes de l'activité professionnelle, les perspectives démographiques qui, en Europe, influent sur l'avenir collectif.

Il s'agit pour la France de se donner la capacité d'organiser et de « positiver » l'immigration et d'en faire un atout dans un monde ouvert.

On notera la présence de bureaux de recrutements de main-d'œuvre avec la création en 1920 de la SGI : Société Générale d'Immigration qui deviendra, de 1937-1938, l'ONI : Office National d'Immigration, et qui deviendra, ensuite, l'OMI : Office des Migrations Internationales, puis l'ANAE : Agence Nationale d'Accueil des Étrangers et des Migrations et aujourd'hui l'OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

Le BUMIDOM ; Bureau pour le Développement des Migrations dans les Départements d'Outre-Mer, sera créé en 1963 pour accompagner l'émigration des habitants des départements d'outre-mer vers la France métropolitaine.

Réalités historiques

L'histoire même de la France, de sa constitution en nation, atteste que, dès son origine, le pays s'est fondé par apports migratoires successifs. Dès la deuxième moitié du XVIII ème siècle il y a émergence de deux phénomènes : une baisse sensible de la natalité, une baisse de la mortalité.

Si, alors, la population française n'a pas décru en nombre absolu, on le doit déjà à l'allongement de la durée moyenne de vie et à l'immigration.

Plus tard, en particulier lors des premières grandes industrialisations, la conjugaison des facteurs démographiques et économiques entraîne en France une importante immigration de voisinage qui durera jusqu'en 1914 ; permanente dans l'industrie, les mines et les

charbonnages, saisonnière dans le secteur agricole ; les emplois sont le plus souvent pénibles, précaires, mal rémunérés.

La guerre de 1914-18 fut une période importante dans l'histoire de l'immigration en France : 600 000 hommes issus de l'Empire colonial français viennent contribuer à la défense d'une « patrie » que la plupart d'entre eux découvrent alors. Après l'Armistice, certains se sont installés et ont contribué, par cette installation, à des opportunités d'accueil pour de nouveaux immigrants.

A cette période a succédé (1919-44) un afflux considérable d'immigrés.

De 1921 à 1931, on assiste au doublement de la population étrangère qui apporte sa force de travail dans les secteurs-clés de l'économie. Mais les effets de la grande dépression de 1929 se caractérisent en France par une montée du chômage et une vague de xénophobie s'ajoutant à l'antisémitisme, que le gouvernement de Vichy transforme en politique de discrimination institutionnelle.

Aux causes économiques de l'immigration antérieure, se mêlent des causes nouvelles, politiques, résultant de drames humains : réfugiés arméniens, russes, juifs d'Europe centrale victimes des nazis, antifascistes italiens, républicains espagnols.

Lors des « trente glorieuses » (1944-74), l'immigration se développe pour répondre aux besoins des entreprises françaises, et se modifie : moins d'Européens, davantage d'Africains (surtout Maghrébins) et d'Asiatiques.

Les enseignements de l'histoire

Une nouvelle période s'ouvre en 1974, année marquée par une décision du gouvernement français suspendant l'immigration de main-d'œuvre et la mise en place de la carte de séjour pour les étrangers originaires de certains pays des anciennes colonies françaises.

Le développement puis la permanence d'un chômage de masse lors de cette période ouvre le champ à une volonté politique de maîtriser cette immigration, à laquelle sera toutefois associée une politique de regroupement familial nécessitant l'amélioration des conditions de vie des immigrés présents en France, dans les domaines de l'habitat, de la scolarité, de la culture et de la formation professionnelle.

Cette période est marquée par plusieurs réalités qui ne se confondent pas : un flux croissant de demandeurs d'asile politique ; une immigration illégale qui prend souvent appui sur de véritables réseaux ; une immigration de plus en plus féminine du fait du regroupement familial.

L'immigration a construit au fil du temps des représentations réciproques, voire des préjugés qui ont des effets sur l'intégration. Les Français n'ont pas le même regard sur l'immigré selon son pays ou sa culture d'origine.

De son côté, chaque immigré est marqué par des références contrastées. En effet, il appréhende la France à la fois comme l'héritière du siècle des Lumières et le pays des droits de l'Homme et comme l'ancienne puissance coloniale.

Force est de constater que pendant longtemps la France n'a pas défini de véritable politique d'intégration, même si les immigrés et leurs descendants se sont fondus dans la société française.

C'est davantage par la mobilité sociale professionnelle, par la distance progressive prise avec la culture d'origine et le développement des unions « mixtes » que cette intégration s'est effectuée.

Le défi est désormais de définir et de réussir une politique d'immigration et d'intégration et de rechercher et promouvoir les mesures et les dispositifs qui peuvent y contribuer dans la légalité.

Dresser un état comparatif de l'immigration et de ses réalités, en France et en Europe, se heurte à la difficulté de comparer les études statistiques européennes et nationales et de mesurer l'importance réelle de l'immigration irrégulière dans chacun des pays de l'Union européenne. Particulièrement incertain, le nombre de personnes étrangères en situation irrégulière est désormais estimé à un total d'au moins 3 millions dans l'ensemble de l'Union européenne.

La Commission européenne s'est émue de cette difficulté et invite les États membres à harmoniser leurs méthodes statistiques.

À cet égard, il faut noter l'adoption du « *plan d'action pour la collecte et l'analyse des statistiques communautaires dans le domaine des migrations* » (juillet 2003) doté d'un budget de 3 millions d'euros sur trois ans. La création d'un réseau européen des migrations (REM) doit permettre « *l'analyse du phénomène pluridimensionnel de la migration et de l'asile* » en couvrant les aspects politiques, juridiques, démographiques, économiques et sociaux.

Le contexte européen

Comme en témoignent les expériences dans divers États membres de l'Union européenne et/ou États candidats à l'entrée, quels que soient les dispositifs ou les législations nationaux actuels ou à venir, le traitement des dossiers fondamentaux impose une définition européenne : les sommets européens successifs, en particulier ceux d'Amsterdam, de Tampere et de Séville, ont décidé la mise en place de politiques communes en matière d'immigration et d'asile avant 2004. L'approche dominante maintient la distinction entre les immigrés selon le motif de leur présence dans l'un des États membres : demandeurs d'asile, regroupement familial, motifs économiques et d'emploi, etc.

L'Europe envisage de prendre des décisions qui traiteront du partenariat avec les pays d'origine, de l'instauration d'un régime d'asile européen commun, du traitement équitable des ressortissants de pays tiers, du développement d'une gestion commune, tant qualitative que quantitative, des mouvements migratoires.

La communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, propose une réflexion sur « *l'immigration, l'intégration et l'emploi* » (COM 2003-336 final, du 3 juin 2003). Elle invite à prendre en compte la nouvelle dimension du défi économique et démographique de l'immigration, à mesurer le rôle économique de l'immigration et son incidence sur l'emploi, l'impact de l'évolution démographique sur l'emploi et la croissance économique et, aux fins de relever de façon satisfaisante ce défi, invite à retenir les orientations nécessaires, en premier lieu consolider le cadre juridique et renforcer la politique de coordination. La communication de la Commission souligne à l'époque sa grande difficulté à répondre à la question : « *l'immigration est-elle une solution à l'évolution démographique ?* ».

Elle relève qu'« *il est de plus en plus probable que les flux d'immigration vont s'accroître et qu'ils seront plus que jamais nécessaires.*

En effet, la tendance à la diminution de la population européenne en âge de travailler, alliée à divers facteurs d'incitation dans les pays en développement, est susceptible de générer un flux durable d'immigrants au cours des prochaines décennies. De plus, elle peut contribuer à étaler sur une plus longue période les retombées de la transition démographique qui aura lieu entre 2010 et 2030, tout en ne pouvant, à elle seule - il ne faut pas l'oublier -, contrer les effets du vieillissement de la population ».

Pour la Commission, la politique de l'immigration inscrite dans le contexte de la politique européenne de développement, doit absolument être complétée par des mesures de grande envergure destinées à favoriser l'intégration sociale des immigrés : accueil, mixité sociale, lutte contre les discriminations, habitat, éducation, formation, protection sociale et, bien entendu, l'emploi, car ce dernier permet en outre la création de richesses susceptibles d'équilibrer les éventuels coûts de ces mesures.

La question de l'immigration concerne désormais l'ensemble de l'Union européenne, y compris les États du Sud qui ont dû, face à leur déficit démographique, s'ouvrir à leur tour à l'immigration économique. Cette immigration est influencée par l'attractivité représentée par les États d'accueil.

Si, dans certains pays, l'immigration est souvent de transit, saisonnière ou temporaire, elle débouche souvent en France sur une installation durable, voire définitive.

Se pose alors la question des conditions de l'intégration de ces hommes et femmes.

Dès lors, la Commission se tourne vers les compétences nationales, en rappelant que l'intégration relève en premier lieu de la compétence des Etats membres, que les programmes d'intégration devront être mis en oeuvre en impliquant les autorités nationales, régionales et locales, mais également les partenaires sociaux et les autres organisations de la [société civile](#), en particulier les associations.

Elle se propose cependant, d'adopter un programme-cadre européen pour l'intégration des immigrés ; il porterait, comme le souhaite le Comité économique et social européen, sur : le premier accueil des immigrés et des réfugiés ; l'intégration par le travail et au travail ; l'accès au logement et à l'espace public ; l'accès à l'éducation ; l'accès aux services de santé et aux services sociaux ; la pluralité culturelle ; la promotion de la participation citoyenne.

Dans le même temps, l'Union européenne envisage d'adopter à l'unanimité une politique commune en matière de lutte contre l'immigration illégale accompagnée de dispositifs de rapatriement contraignants pour les pays tiers, mettant l'accent sur deux priorités : la lutte contre l'immigration clandestine et la maîtrise des flux migratoires avec, en particulier, l'examen des mesures engagées par les États candidats à l'adhésion ; ces priorités doivent être traitées dans le contexte démographique de l'Europe qui pèse sur les flux migratoires extérieurs.

La Commission, qui traite spécifiquement dans cette communication de l'immigration illégale par rapport au futur, constate cependant que lorsque sont décidées dans les États membres des procédures de régularisation en direction des immigrés illégalement présents sur leur territoire, celles-ci sont à la fois « *un facteur de développement du processus d'intégration* » et « *un encouragement à poursuivre l'immigration illégale* ».

Si la Commission souligne que la seule approche cohérente pour traiter le problème des résidents illégaux est de veiller à ce qu'ils retournent dans leur pays d'origine, dans le même temps, elle constate que « *dans un nombre important de cas, la mise en œuvre de cette politique est impossible pour des raisons juridiques, humanitaires ou pratiques* ».

C'est donc en amont que la Commission envisage avant tout d'agir en renforçant les dispositifs prévus par le « *plan global de lutte contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains dans l'Union européenne* » (28 février 2002) ; le « *plan pour la gestion des frontières extérieures des États membres de l'Union européenne* » (13 juin 2002) ; et le « *programme d'aide au retour* » (28 novembre 2002).

Les O. S. immigrés à l'écran

Les luttes de la « première génération » lors des conflits de l'automobile (1981-1984)

Stéphane Kronenberger

p. 45-53

[Résumé](#) | [Plan](#) | [Texte](#) | [Notes](#) | [Citation](#) | [Auteur](#)

Résumé

Des grèves éclatent dans l'industrie automobile dès l'automne 1981, mais l'année 1983 constitue un tournant marqué par des conflits à Renault Flins, Citroën Aulnay et surtout Talbot Poissy. L'analyse des images de la couverture télévisuelle de l'événement met en exergue la volonté de la « première génération » des O. S. immigrés de revendiquer son droit à la dignité et à l'égalité. Mais l'adoption d'une politique économique de rigueur et l'attitude ambiguë de certaines centrales syndicales font voler en éclats ces aspirations légitimes à l'intégration dans la société française.

[Haut de page](#)

Plan

[Des grèves calmes et tranquilles ?](#)

[Les espoirs d'une intégration à la classe ouvrière française \(janvier-juin 1983\)](#)

[Dignité et égalité](#)

[L'islam en question](#)

[La « disparition » des ouvriers immigrés \(juillet 1983-janvier 1984\)](#)

[Vers un affrontement entre Français et immigrés](#)

[Quand les fils remplacent les pères](#)

[Conclusion](#)

[Haut de page](#)

Texte intégral

[PDF 241k](#) [Signaler ce document](#)

- 1 Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, *Les Sept vies de Poissy. Une aventure industrielle*, Boulogne ([...](#))

1Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie automobile, où le taylorisme règne désormais en maître, emploie de nombreux O. S. immigrés. Recrutés en grande partie au Maroc, mais aussi dans les autres pays du Maghreb ou en Turquie, ces paysans analphabètes constituent une main-d'œuvre corvéable à merci à laquelle sont confiés les travaux pénibles et les tâches répétitives ne requérant presque aucune qualification. Or, depuis le premier choc pétrolier de 1973, la crise s'installe et se traduit dans ce secteur par un phénomène de concentration provoqué de nombreuses suppressions d'emplois. Entré au capital de Citroën en 1974, Peugeot rachète définitivement l'entreprise en 1976, et fait de même deux ans plus tard avec Chrysler France (ex-Simca) bientôt rebaptisée Talbot. Ces acquisitions font notamment entrer dans son giron les usines de Poissy¹ et Aulnay employant au moins une moitié d'étrangers, dont les trois quarts des ouvriers travaillent à la chaîne. Le second choc pétrolier, consécutif à la révolution iranienne de 1979, aggrave encore la situation. Dès 1977, une aide au retour de 10 000 francs est d'ailleurs proposée par le secrétaire d'État chargé des travailleurs manuels et immigrés, Lionel Stoléru, mais ce « million » ne rencontre pas le succès escompté, et la mesure est finalement abolie à la suite de l'élection de François Mitterrand.

- 2 « Durcissement de la grève chez Peugeot Sochaux », Soir 3 du 10 novembre 1981.

2À peine six mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir, des grèves éclatent à l'automne 1981 dans le fief de Peugeot à Sochaux² mais aussi chez Renault à Billancourt et à Sandouville. Ces mouvements sociaux se propagent au mois d'avril 1982 à une autre usine de la régie à Flins, puis à Citroën Aulnay entre le 23 avril et le 1^{er} juin, et enfin à Talbot Poissy en juin et début juillet. Après s'être longtemps désintéressés de la contribution des travailleurs immigrés de la « première génération » à la bonne marche de l'économie française, les journaux télévisés leur offrent, lors de ces grèves, une exposition médiatique maximale, dont il est intéressant de comprendre les enjeux. Comment les reportages télévisés en particulier rendent-ils compte des aspirations de ces prolétaires venus d'ailleurs et du rapport qu'ils entretiennent avec une société française au sein de laquelle ils vivent depuis de nombreuses années ? Au diapason des autres médias, la télévision est une caisse de résonance de représentations négatives à propos des travailleurs immigrés : les hommes de cette génération usés et sans ressort sont ainsi abandonnés à leur triste sort après avoir été quelques années plus tôt victimes d'un racisme virulent.

- 3 Laure Pitti, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des a* ([...](#))
- 4 « Renault grève OS », JT de 20 heures ORTF du 27 et 28 mars 1973.

3Contrairement aux grèves du début des années 1970 chez Renault³ durant lesquelles les journalistes demeurent cantonnés aux portes des usines⁴, les luttes se déroulant une décennie plus tard sont l'occasion de rentrer à l'intérieur des ateliers et de filmer les immigrés dans leur labeur quotidien sur les chaînes d'assemblage, mais aussi de se faire, auprès de l'opinion, le relais de leurs aspirations. Cela est d'autant plus intéressant que ces individus se trouvent alors, après une décennie passée en France, voire davantage, à un moment charnière, tant dans leur itinéraire professionnel que dans leur vie personnelle.

Des grèves calmes et tranquilles ?

- 5 « Conflit Renault », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 10 janvier 1983.
- 6 « Incident à Poissy », JT de TF1 de 13 heures du 3 juin 1982.
- 7 Anciennement nommée Confédération française du travail (CFT).
- 8 Daniel Bouvet, *L'Usine de la peur*, Paris, Stock, 1975.
- 9 Yvan Gastaut, *L'Immigration et l'Opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil, 2000, p. 39 ([...](#))

4Les images filmées en janvier 1983 à Renault Flins laissent transparaître le caractère bon enfant de l'atmosphère régnant au sein de l'usine malgré la grève. Rendre compte de ce climat de dialogue entre la base, composée majoritairement d'ouvriers immigrés, et les agents de maîtrise ou cadres français, voire des taquineries réciproques des uns envers les autres, est loin d'être anodin⁵. Il s'agit de marquer le contraste avec les scènes d'affrontements physiques lors de certaines grèves de l'année précédente. Ainsi, le 3 juin 1982 se sont déroulés à l'usine Talbot de Poissy des affrontements assez violents, dont le bilan atteint une quarantaine de blessés. Ces incidents font d'ailleurs le soir même l'ouverture du journal télévisé de 20 heures et ont provoqué quelques invectives verbales à l'Assemblée nationale⁶. Des salariés non grévistes, membres du syndicat maison la Confédération des syndicats libres (CSL⁷), emmenés par le chef du personnel, ont vers 17 h 30 tenté de déloger de l'atelier qu'ils occupaient les travailleurs immigrés soutenus par la CGT. Ces derniers avaient cessé le travail pour réclamer, comme précédemment chez Citroën, certes des augmentations de salaire et l'amélioration de leur vie d'O. S., mais aussi le respect des libertés syndicales et la fin des humiliations quotidiennes dans les rapports avec l'encadrement, en un mot le respect de leur « dignité ». Au sein de ces « usines de la peur⁸ », l'expression des travailleurs est, en effet, de longue date confisquée par un syndicat dit « indépendant », la Confédération des syndicats libres (CSL), foncièrement anticommuniste et inféodé au patronat. La carte d'adhésion est ainsi proposée dès l'embauche et il est dans l'intérêt de l'ouvrier de l'accepter s'il désire obtenir un logement ou de l'avancement. Ce corporatisme autoritaire, mêlant carotte et bâton, se fissure cependant largement, puisque la CFDT et surtout la CGT progressent à grands pas lors des élections professionnelles, et le syndicat dirigé par Henri Krasucki accroît fortement, à partir de 1982, le nombre de ses adhérents parmi les O. S. immigrés de l'automobile⁹.

Les espoirs d'une intégration à la classe ouvrière française (janvier-juin 1983)

- 10 Claude Chetcuti, Nicolas Hatzfeld, « L'administration du Travail et les conflits collectifs : Citroën ([...](#))

5Face à ce « mai 68 des travailleurs immigrés », le ministre du Travail nomme comme médiateur le professeur de droit social Jean-Jacques Dupeyroux. Parvenu à faire cesser pour un temps les mouvements revendicatifs à Citroën Aulnay, puis chez Talbot Poissy, il promeut la mise en place de structures de dialogue et de concertation. Ces commissions sont chargées d'étudier la question des salaires, mais aussi les possibilités existantes en termes d'évolution vers le haut des carrières des O. S. de l'industrie automobile¹⁰. Entre l'été et l'automne 1982, Jean Auroux fait parallèlement adopter par le Parlement des lois modifiant profondément le code du travail et favorisant notamment la vie et l'expression des salariés dans l'entreprise. Ces grèves de l'automobile coïncident donc avec un premier aboutissement des luttes engagées près d'une décennie plus tôt à Aulnay ou Poissy par quelques syndicalistes et une

poignée de militants courageux ayant pris clandestinement leur carte à la CGT ou à la CFDT, au risque de se faire passer à tabac par les nervis de la CSL en cas de dénonciation.

- 11 « Poissy : réactions blocage prix et salaires », JT de TF1 de 20 heures du 14 juin 1982.

6Sur le plan médiatique, le vent de liberté qui commence à souffler dans ces usines se traduit par l'apparition à la tête des ouvriers en grève, mais aussi face à la caméra, de figures nouvelles, à l'instar de Nora Tréhel la dirigeante de la CGT à l'usine Talbot de Poissy¹¹. Son point de vue a d'autant plus de résonance et de pertinence que les reportages proposent souvent en contrepoint au téléspectateur les arguments simplistes et caricaturaux de représentants de la CSL sur la nécessité du retour à l'ordre et le rétablissement de la liberté du travail.

- 12 « Durcissement du conflit social à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois », JT de TF1 de 20 heures du (...)
- 13 « Mises à pied chez Citroën », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 7 février 1983.
- 14 *Sept sur sept* du 20 mars 1983.

7À Citroën Aulnay, un autre syndicaliste s'impose à l'écran en la personne d'Akka Ghazi. Après avoir dû prendre sa carte à la CSL durant une décennie, cet ouvrier marocain, fils de paysan, rejoint la CGT et devient dès 1982 à l'égard de l'opinion le porte-voix des O. S. en lutte pour leur dignité¹². Son aura médiatique se renforce en février de l'année suivante à l'occasion de mises à pied conservatoires décidées à son encontre et celle d'une trentaine de ses camarades¹³. Il se retrouve d'ailleurs, le 20 mars, soit à peine cinq semaines plus tard, sur le plateau de l'émission phare de TF1 *Sept sur sept*, où il continue à interpréter à la perfection son rôle de « travailleur parmi les travailleurs » pour le plus grand plaisir de ses interlocuteurs. Ces derniers s'interdisent certes de mettre en exergue le conflit en cours, mais font néanmoins réagir leur invité sur la montée du racisme à l'égard des immigrés¹⁴. À son image de leader charismatique se mêle également celle d'un personnage énigmatique tentant de concilier défense des droits des travailleurs et maintien du lien avec le roi du Maroc, qui ne voit pourtant pas d'un bon œil cette agitation sociale, dont certains de ses sujets constituent l'avant-garde.

Dignité et égalité

- 15 « Immigrés Renault Flins », JT de 13 heures d'Antenne 2 du 28 janvier 1983.

8Les journalistes dépêchés dans les usines tentent également de rendre compte de la soif d'expression des ouvriers eux-mêmes. La liberté de donner son avis fait, en effet, partie des acquis les plus importants de l'année 1982. Lors de la grève des peintres de l'usine Renault de Flins est, par exemple, longuement interviewé, en janvier 1983, sur le lieu même de son labeur quotidien mais en habits civils, Taleb Ould Mohamed, O. S. de 32 ans qui travaille à la régie déjà depuis 1969. Il considère d'ailleurs cet endroit comme sa « maison personnelle », qui lui permet de faire vivre, avec son modeste salaire de 6 000 francs primes comprises, sa mère, sa belle-mère, sa femme et ses 4 enfants¹⁵. On est loin de l'immigré célibataire auquel le journaliste demande s'il envisage de rentrer au pays. La figure choisie est, au contraire, celle d'un individu s'exprimant aisément en français et désirant fermement rester dans l'Hexagone. Il a d'ailleurs profité du regroupement familial pour atténuer les liens le

rattachant à l'autre rive de la Méditerranée. L'O. S. peut alors exprimer son droit de bénéficier de meilleures conditions de travail, en décrivant les affres subis au quotidien par lui et ses collègues dans l'enfer que constituent les archaïques cabines de peinture de l'usine de Flins.

9Cette aspiration à la dignité se double d'un désir légitime d'égalité, afin de pouvoir construire un meilleur avenir pour lui et sa famille. En témoigne d'abord la demande de refonte de la grille des rémunérations. Dans cette droite ligne est ensuite exprimée la nécessité de l'accès à la formation continue pour permettre à ceux qui en ont la volonté et les capacités de sortir par le haut du carcan de la condition d'O. S. et donc au final de se fondre dans la classe ouvrière française. Contrairement aux images associées à la grève des loyers survenue dans les foyers Sonacotra quelques années auparavant, cette séquence télévisuelle met en exergue le fait qu'il s'agirait moins d'un conflit d'immigrés que d'une revendication collective transcendant les appartenances nationales. Cet élément est réaffirmé par le protagoniste principal en excipit de l'interview, lorsqu'il indique que les huit Français de l'atelier ont également cessé le travail. Le doute sur ce point précis tente néanmoins d'être instillé dans les esprits par le pouvoir socialiste.

L'islam en question

- 16 Vincent Gay, « Grèves saintes ou grèves ouvrières ? Le “problème musulman” dans les conflits de l'a [\(...\)](#) »
- 17 *Le Monde* des 29 et 31 janvier 1983 citant une interview donnée par le Premier ministre au quotidien [\(...\)](#)
- 18 Le chiisme est la religion d'État en Iran, alors que les Maghrébins et les Turcs sont très majorita [\(...\)](#)
- 19 « Situation Citroën », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 3 février 1983.

10En 1982 à Citroën Aulnay, « *le déroulement et les lieux de la grève rendent visibles les pratiques religieuses des ouvriers*¹⁶ ». Lorsque la prière s'effectue sur le parking et non plus dans l'atelier, elle a toutes les chances d'être filmée par les caméras de télévision. La demande de lieux de prière dignes de ce nom fait, en outre, partie des revendications. Lorsqu'un nouveau conflit éclate dans la même usine dès le début de l'année suivante, le gouvernement de gauche n'hésite pas à faire peser sur les revendications des O. S. immigrés la suspicion de la manipulation religieuse, pour tenter in fine de discréder, aux yeux de l'opinion, ces mouvements sociaux à répétition. Le Premier ministre Pierre Mauroy déclare ainsi en janvier 1983 que « *des travailleurs immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu à voir avec les réalités sociales françaises*¹⁷ ». Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, parle lui sciemment « *de chiites*¹⁸ » et « *d'intégristes* » alors que celui du Travail, Jean Auroux, évoque entre autres des « *pratiques terroristes* ». Les journaux télévisés diffusent tous sensiblement la même scène d'un groupe d'O. S. immigrés entourant un homme barbu ayant à la main un micro pour les haranguer en langue arabe. Mais les journalistes se rendent aussi à Aulnay pour recueillir les sentiments des uns et des autres sur les déclarations gouvernementales. Un syndicaliste évoque l'existence de « marabouts », de « hadj », qui demandent à des travailleurs de mettre la main sur le coran et de jurer fidélité à l'organisation syndicale, sous-entendu la CGT. Akka Ghazi, lui-même parfois présenté comme « l'Ayatollah d'Aulnay », s'inscrit en faux contre cette prétendue manipulation et précise que la seule présence à caractère religieux au sein de l'usine est constituée par des locaux pour la prière obtenus récemment et utilisés par une partie seulement du personnel¹⁹.

- 20 Thomas Deltombe, *L'Islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France 1975-20* (...)
- 21 Édouard Mills-Affif, *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l'immigration à la (...)*
- 22 7/7 du 6 février 1983.

11Pour les journalistes, l'islam demeure encore un enjeu mineur, même si les représentations qui lui sont associées sur les écrans ont été fortement modifiées à la suite des images diffusées en boucle lors de la révolution iranienne²⁰. Pour le « marronnier » annuel proposé sur les antennes nationales ou régionales à l'occasion du ramadan, on est ainsi passé d'un reportage où une femme, gardienne des traditions, explique la raison de la célébration de l'Aïd el-Kébir à des scènes de prière collective et masculine, voire à l'égorgement du mouton²¹. Néanmoins, six ans avant l'affaire du voile de Creil, les médias choisissent encore de traiter de situations extérieures à l'Hexagone pour illustrer le phénomène du fondamentalisme musulman, comme en témoigne le lancement de l'émission hebdomadaire *Sept sur sept* du 6 février 1983, soit quelques jours après les déclarations de Gaston Deferre : « Voilà ce que nous avons retenu pour vous dans l'actualité de cette semaine. D'abord le débat sur les ouvriers maghrébins dans les usines d'automobiles qui seraient manipulés par des intégristes musulmans. Nous vous expliquerons ce qu'est l'intégrisme dans un pays arabe très proche de nous et récemment touché par ce phénomène, la Tunisie²². »

La « disparition » des ouvriers immigrés (juillet 1983-janvier 1984)

12Dans la seconde moitié de l'année 1983, les caméras saisissent une sorte de descente aux enfers effective et symbolique de cette « première génération » d'O. S. immigrés pour lesquels les portes se referment les unes après les autres, ce qui ne semble leur laisser au final comme alternatives que le chômage ou le retour au pays.

- 23 « Réactions des ouvriers de l'usine Peugeot Talbot de Poissy à l'annonce du plan social », JT d'Ant (...)
- 24 Il s'agit de Jean Prada.
- 25 « Plateau Jack Ralite », JT de TF1 de 20 heures du 3 août 1983.
- 26 « Plateau Jack Ralite », JT de TF1 de 20 heures du 17 décembre 1983.
- 27 « Conférence de presse Sainjon », JT de TF1 de 20 heures du 19 juillet 1983.
- 28 « Interview Sainjon », JT de TF1 de 13 heures du 21 décembre 1983.

13Lors du comité central d'entreprise du 21 juillet 1983, PSA annonce plus de 7 000 suppressions d'emplois. Des débrayages spontanés ont alors lieu dans différentes usines du groupe, notamment à celle de Poissy, qui est indéniablement la plus touchée avec une perte supérieure à 4 000 emplois, se décomposant en un gros millier de départs en pré-retraite et presque 3 000 licenciements, affectant principalement les O. S. immigrés. Martine Gilson intervient en direct dans la tranche d'information de midi d'Antenne 2 et son reportage, tourné le matin même dans l'usine, insiste sur le calme des ouvriers malgré le départ annoncé d'un quart d'entre eux. Pour éviter tout affrontement mais aussi s'opposer au sacrifice de la marque Talbot, la CSL s'est, en effet, ralliée à l'arrêt de travail décreté par la CGT et la CFDT. Le slogan « *Refusons les licenciements et la mort de Talbot* », qui fleurit sur les murs, reflète les craintes syndicales que ces mesures prises par le nouveau PDG, Jacques Calvet, ne soient pas

un simple ajustement conjoncturel mais, au contraire, une réorganisation structurelle à l'échelle du groupe qui verrait l'usine de Poissy produire à brève échéance uniquement des véhicules de la gamme Peugeot, voire fermer purement et simplement. Les ouvriers, conscients de ces enjeux, font preuve d'une grande lucidité. Alors que l'un explique que le groupe PSA ne veut plus vendre de Talbot, un autre rappelle que lui et ses camarades sont des « *robots vivants* » n'ayant bénéficié d'aucune formation pour affronter le chômage et réussir leur reconversion. À près de 40 ans, dont presque la moitié passée en France, il exclut cependant catégoriquement toute idée de retour au pays²³. Pour la mise en œuvre de ces mesures, l'aval du gouvernement de gauche est néanmoins nécessaire. Alors que les ouvriers partent en vacances, les pouvoirs publics restent, durant de longues semaines, quasiment muets sur le sujet. Cependant, au cœur de l'été, le 3 août sur TF1, le communiste Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'Emploi, s'oppose à ce que soit entérinée sans examen la suppression de 10 % des effectifs du groupe PSA et de 26 % de ceux de Poissy. Il annonce la nomination prochaine d'un expert²⁴ chargé d'évaluer les difficultés réelles de l'entreprise²⁵. Le 12 octobre, le gouvernement accepte les pré-retraites mais refuse les licenciements en l'absence d'un plan social d'accompagnement. Le 21 novembre, la direction fait de nouvelles propositions et un Bureau d'aide à l'orientation et au reclassement du personnel Talbot et Cie, recensant tous les emplois disponibles dans la région, est ouvert. Mais l'inadéquation est grande entre les compétences professionnelles des O. S. immigrés et les emplois proposés, c'est pourquoi une nouvelle grève éclate le 7 décembre à Poissy à l'appel de la CGT et de la CFDT . Le 17 décembre, Jack Ralite est de retour sur le plateau de la première chaîne, quelques heures après que Matignon ait finalement annoncé son accord pour 1 905 licenciements chez Talbot, soit les deux tiers de ce que demandait initialement la direction. Devant ce qui pourrait apparaître comme un reniement du gouvernement de gauche converti à une politique de rigueur, le ministre revendique le souci de « *traiter humainement les mutations technologiques* » et annonce que, grâce aux possibilités de reclassement et de formation professionnelle, il existe un espoir que d'ici un an aucun ouvrier ne soit plus au chômage²⁶. Les positions syndicales connaissent elles aussi une sérieuse inflexion, qui se traduit également par l'abandon des O. S. immigrés. Cela est bien illustré par deux interviews du secrétaire général CGT de la branche métallurgie, réalisées à cinq mois d'intervalle. André Sainjon déclare ainsi, le 19 juillet 1983, que la volonté du groupe PSA de faire disparaître Talbot constitue une « *véritable provocation* » et que la seule alternative s'offrant aux salariés pour défendre leur outil de travail et leurs emplois est de se mettre en grève avec l'appui de la CGT²⁷. Le 21 décembre 1983, il tente au contraire de justifier le ralliement de sa centrale à l'accord trouvé entre le gouvernement et Jacques Calvet. Dès le 17 décembre, les plus hautes instances de la CGT n'ont en effet pas hésité à le qualifier de « *compromis acceptable et positif* », car son volet industriel prévoit le maintien de la marque Talbot et de ses productions. Du point de vue social, la direction de la CGT a mis de l'eau dans son vin, puisqu'elle ne conteste plus les licenciements, mais demande simplement que les situations soient étudiées cas par cas pour apporter une « *réponse positive à chaque travailleur* » et lui éviter ainsi le chômage²⁸ .

Vers un affrontement entre Français et immigrés

- 29 204 000 francs. Voir Vincent Gay, « Lutter pour partir ou pour rester ? Licenciements et aide au re (...)
- 30 « Grève Talbot », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 26 décembre 1983.

14 La figure de Nora Tréhel, interviewée à de multiples reprises avec en arrière-plan un groupe compact de travailleurs français et immigrés agitant les drapeaux de la CGT, fait certes télévisuellement contrepoids à cette nouvelle position de la centrale exprimée par André Sainjon assis derrière son bureau en costume cravate. Mais la lutte collective qu'elle personnifie se heurte, en cette fin décembre 1983, à des velléités de sécession de certains O. S. immigrés, également militants de la CGT, qui ne croient pas à la possibilité de retrouver un emploi en cas de licenciement et souhaitent négocier, hors du syndicat, une aide au retour non plus d'1 million comme en 1977 mais de 20 millions²⁹. La lourde porte d'atelier de l'usine Talbot de Poissy qui se referme devant les caméras pour tenir meeting à huis clos constitue non seulement une interdiction faite aux journalistes de suivre les débats internes, mais symbolise surtout les premiers ferment de division entre travailleurs français et immigrés, d'ailleurs dénoncés par le leader cégétiste dès sa sortie³⁰.

- 31 « Les heurts de Poissy ce matin », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 5 janvier 1984.

15 L'occupation de l'usine s'étant poursuivie afin de forcer la direction et le gouvernement à revenir sur leur décision et à négocier, les forces de l'ordre évacuent les grévistes au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, mais ces derniers ne tardent pas à réinvestir les lieux. Ainsi, dans la matinée du 5 janvier 1984, Talbot Poissy est une nouvelle fois le théâtre de heurts violents qui font 55 blessés, dont 4 dans un état grave. Les images de dialogue entre la base et la maîtrise, filmées et mises en scène à Flins douze mois auparavant presque jour pour jour, sont bel et bien révolues. Les militants de la CSL et des personnes extérieures à l'usine attaquent les grévistes retranchés dans le bâtiment B 5, mais cela dépasse de beaucoup le seul enjeu de la reprise du travail. Le reportage diffusé par Antenne 2 dès son édition de la mi-journée montre ainsi parfaitement que ce face-à-face a pris les traits d'un véritable affrontement racial. Lorsqu'un travailleur immigré blessé est évacué, les assaillants crient « *Les Noirs au four, les Arabes à la Seine* ». Puis, revenus sur le parking et désormais retenus par un important cordon de CRS, ils entonnent *La Marseillaise* tout en continuant à bloquer la sortie des travailleurs immigrés³¹.

- 32 « Durcissement conflit Flins », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 25 février 1983.

16 Le choc de ces images est d'autant plus grand que le traitement journalistique des différentes grèves, qui se sont succédé depuis 1981, ne s'est pas focalisé sur la question du racisme mais plutôt sur des problématiques sociales communes aux Français et aux immigrés. On demande certes aux O. S. s'ils constatent dans leur vie quotidienne une augmentation des sentiments de rejet à leur égard, alors que certains ouvriers français expriment leur désir que la priorité soit donnée à leurs propres enfants touchés par le chômage³². Mais aucun parallèle systématique n'est établi entre le blocage des usines par des travailleurs immigrés et le climat raciste qui règne en particulier en 1983, comme en témoignent les violences parfois meurtrières contre les « jeunes Maghrébins » dans les cités lors de la période estivale ou le meurtre survenu quelques mois plus tard d'un touriste algérien dans le train Bordeaux-Vintimille. Ces mouvements ne sont pas non plus directement mis en relation avec le premier succès électoral majeur du Front national lors de la municipale partielle de Dreux de septembre 1983.

Quand les fils remplacent les pères

- 33 « Élysée », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 3 décembre 1983.

- 34 « Les Beurs et le retour au pays », Soir 3 du 11 janvier 1984.

17Ces images d'affrontements et de haine entre Français et immigrés contrastent fortement avec l'accueil réservé un mois plus tôt aux jeunes de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, soutenus par des dizaines de milliers de personnes lors de leur arrivée dans la capitale. Sous le feu des caméras, lors des journaux de 20 heures du 3 décembre 1983, une délégation de marcheurs s'entretient avec François Mitterrand à l'Élysée³³. Loin de cette apothéose médiatique sous les ors de la République, la rencontre du 16 janvier 1984 entre les marcheurs et les travailleurs en lutte, lors d'une manifestation de soutien aux grévistes de Talbot, fait l'objet d'un traitement télévisuel minimal. Quelques jours plus tôt, le sujet annonçant cet événement est d'ailleurs intitulé « *Les Beurs et le retour au pays*³⁴ ». Après avoir bénéficié d'une visibilité éphémère mais réelle entre fin 1981 et début 1984, la « première génération » disparaît ainsi presque entièrement des écrans dans l'indifférence la plus totale. Dans les reportages consacrés aux O. S. et à leur éventuel retour au pays, l'attention se focalise parfois, dès l'automne 1983, davantage sur le sort réservé aux jeunes ayant grandi en France que sur celui du père de famille perçu comme inéluctable.

- 35 « Témoignage d'un ouvrier d'origine marocaine salarié de l'usine Talbot de Poissy », JT d'Antenne 2 (...)

18Pour bien comprendre ce phénomène, il faut se souvenir que, dans les années 1970, à l'époque du regroupement familial, les médias télévisuels ont clairement opposé, d'une part, les mères immigrées souffrant d'isolement, recluses dans leur appartement, et, d'autre part, leurs enfants qui, par le truchement de l'école de la République, entrent au contraire rapidement en contact avec leurs camarades français après un rapide passage par les classes d'apprentissage de la langue. Moins d'une décennie plus tard, leur destinée préoccupe donc toujours les journalistes, comme l'illustre un sujet de plus de quatre minutes diffusé le 9 septembre 1983 dans le journal de la mi-journée d'Antenne 2. Il s'agit en l'occurrence de l'interview par Martine Gilson de Saïd Benami, ouvrier marocain de Talbot Poissy sur lequel pèse la menace d'un licenciement. Ce dernier évoque ses seize années passées en France, pays dont il a contribué à accroître la richesse par son pénible labeur. Il aborde certes la difficulté qui serait la sienne de retrouver un emploi dans l'Hexagone ou dans son pays d'origine car il a déjà 40 ans. Mais il rappelle surtout que le véritable « problème » qui préoccupe les travailleurs immigrés, c'est le devenir de leurs enfants. Éduqués sur les mêmes bancs que leurs camarades français souvent depuis la maternelle, ils seraient incapables, à l'instar de sa fille de 11 ans ou de son fils de 9 ans, de s'adapter à une société marocaine dont ils ignorent presque tout, ne maîtrisant même pas l'arabe. La teneur des propos est visuellement renforcée par le cadre choisi pour l'interview, c'est-à-dire le salon familial, où derrière le père assis sur le canapé on aperçoit son fils et deux camarades³⁵. Tout se passe comme si le protagoniste principal tentait de faire abstraction de son propre sort et consentait à se sacrifier la mort dans l'âme, mais ne pouvait se résoudre à ce que ses enfants subissent les conséquences d'un retour, qui pour eux n'en est pas un.

Conclusion

19Dans un contexte de crise et de restructuration de l'industrie automobile se traduisant par d'importantes diminutions d'effectifs, le traitement médiatique des grèves du début de la décennie 1980 met en exergue les revendications de dignité et d'égalité des O. S. immigrés muselés et humiliés depuis tant d'années. Ce qui semble alors en marche, c'est non seulement

l'inclusion de ces individus au sein de la classe ouvrière, bien que celle-ci soit en voie de passer du statut de contre-culture à celui de sous-culture. Mais aussi, plus généralement, leur intégration à une société française dans laquelle leurs enfants ont grandi. Cependant, l'année 1983 est annonciatrice de stigmatisations présentes et futures à l'égard de cette « première génération » mais aussi de leurs enfants. En contradiction totale avec les espoirs suscités lors de l'élection de François Mitterrand, le gouvernement socialiste tente dès janvier de discréditer ces luttes sociales en les réduisant à une grève de musulmans intégristes manipulés, argumentation à laquelle les médias ne sont néanmoins pas encore pleinement réactifs. Les reportages diffusés dans la seconde partie de l'année 1983 mettent parfaitement en exergue, d'une part, le fait que le tournant de la rigueur scelle définitivement l'abandon, par une gauche devenue pragmatique, des O. S. immigrés à leur triste sort et, d'autre part, les choix ambigus effectués par la CGT pour laquelle la défense des intérêts de ces prolétaires venus d'ailleurs ne constitue pas une priorité absolue. En janvier 1984, les affrontements entre Français et immigrés au cœur même de l'usine Talbot de Poissy et leur lot de propos racistes marquent symboliquement une rupture définitive avec l'opinion et l'effacement de la scène médiatique de la génération des pères. Ces derniers ne semblent alors avoir le choix qu'entre être les victimes expiatoires d'un chômage qui monte inexorablement et le retour au pays.

[Haut de page](#)

Notes

[1](#) Jean-Louis Loubet et Nicolas Hatzfeld, *Les Sept vies de Poissy. Une aventure industrielle*, Boulogne-Billancourt, ETAI, 2001.

[2](#) « Durcissement de la grève chez Peugeot Sochaux », Soir 3 du 10 novembre 1981.

[3](#) Laure Pitti, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970. Contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse de l'université de Paris-VIII, 2002.

[4](#) « Renault grève OS », JT de 20 heures ORTF du 27 et 28 mars 1973.

[5](#) « Conflit Renault », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 10 janvier 1983.

[6](#) « Incident à Poissy », JT de TF1 de 13 heures du 3 juin 1982.

[7](#) Anciennement nommée Confédération française du travail (CFT).

[8](#) Daniel Bouvet, *L'Usine de la peur*, Paris, Stock, 1975.

[9](#) Yvan Gastaut, *L'Immigration et l'Opinion en France sous la V^e République*, Paris, Seuil, 2000, p. 391 et ss.

[10](#) Claude Chetcuti, Nicolas Hatzfeld, « L'administration du Travail et les conflits collectifs : Citroën et Talbot (1982-1983) », in *Travail et emploi*, n° 111, juillet-septembre 2007, pp. 31-38.

[11](#) « Poissy : réactions blocage prix et salaires », JT de TF1 de 20 heures du 14 juin 1982.

12 « Durcissement du conflit social à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois », JT de TF1 de 20 heures du 27 avril 1982.

13 « Mises à pied chez Citroën », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 7 février 1983.

14 *Sept sur sept* du 20 mars 1983.

15 « Immigrés Renault Flins », JT de 13 heures d'Antenne 2 du 28 janvier 1983.

16 Vincent Gay, « Grèves saintes ou grèves ouvrières ? Le “problème musulman” dans les conflits de l’automobile 1982-1983 », in *Genèses*, n° 98, mars 2015 p. 114.

17 *Le Monde* des 29 et 31 janvier 1983 citant une interview donnée par le Premier ministre au quotidien *Nord-Eclair*.

18 Le chiisme est la religion d’État en Iran, alors que les Maghrébins et les Turcs sont très majoritairement d’obédience sunnite.

19 « Situation Citroën », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 3 février 1983.

20 Thomas Deltombe, *L’Islam imaginaire. La construction médiatique de l’islamophobie en France 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

21 Édouard Mills-Affif, *Filmer les immigrés. Les représentations audiovisuelles de l’immigration à la télévision française 1960-1986*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 250 et ss ; Stéphane Kronenberger, « Les écrans de l’immigration en Franche-Comté », in *Migrations Société*, vol. 26 n° 151, janvier-février 2014, pp. 105-123.

22 7/7 du 6 février 1983.

23 « Réactions des ouvriers de l’usine Peugeot Talbot de Poissy à l’annonce du plan social », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 21 juillet 1983.

24 Il s’agit de Jean Prada.

25 « Plateau Jack Ralite », JT de TF1 de 20 heures du 3 août 1983.

26 « Plateau Jack Ralite », JT de TF1 de 20 heures du 17 décembre 1983.

27 « Conférence de presse Sainjon », JT de TF1 de 20 heures du 19 juillet 1983.

28 « Interview Sainjon », JT de TF1 de 13 heures du 21 décembre 1983.

29 204 000 francs. Voir Vincent Gay, « Lutter pour partir ou pour rester ? Licenciements et aide au retour des travailleurs immigrés dans le conflit Talbot 1983-1984 », in *Travail et emploi*, n° 137, janvier-mars 2014, pp. 37-50.

30 « Grève Talbot », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 26 décembre 1983.

31 « Les heurts de Poissy ce matin », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 5 janvier 1984.

32 « Durcissement conflit Flins », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 25 février 1983.

33 « Élysée », JT d'Antenne 2 de 20 heures du 3 décembre 1983.

34 « Les Beurs et le retour au pays », Soir 3 du 11 janvier 1984.

35 « Témoignage d'un ouvrier d'origine marocaine salarié de l'usine Talbot de Poissy », JT d'Antenne 2 de 13 heures du 9 septembre 1983.

[Haut de page](#)

Pour citer cet article

Référence papier

Stéphane Kronenberger, « Les O. S. immigrés à l'écran », *Hommes & migrations*, 1313 | 2016, 45-53.

Référence électronique

Stéphane Kronenberger, « Les O. S. immigrés à l'écran », *Hommes & migrations* [En ligne], 1313 | 2016, mis en ligne le 01 janvier 2019, consulté le 13 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3559> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.3559

[Haut de page](#)

Auteur

Stéphane Kronenberger

Post-doctorant à l'université d'Aix-Marseille (TELEMME).

[Haut de page](#)

Droits d'auteur

Tous droits réservés